

Livret d'accueil 2021 - 2022



Fleurir le jardin



Découvrir de nouveaux jeux



Course ELA



Nettoyons la nature

L'école du Sacré Coeur est un établissement d'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'état. Elle accueille les élèves de la petite section première année (à partir de 2 ans) et jusqu'au CM2. Cette année, 115 élèves sont inscrits et répartis au sein de 5 classes.

L'école d'enseignement catholique, qu'est-ce que c'est ?

Un trio composé d'un chef d'établissement et deux associations (l'O.G.E.C. et l'A.P.E.L.).

Le chef d'établissement

Plusieurs missions lui sont confiées :

- L'organisation et le fonctionnement de l'école
- La responsabilité éducative
- La responsabilité pastorale
- La responsabilité pédagogique
- La responsabilité administrative

Ces missions sont mises en œuvre avec l'équipe enseignante. Celle-ci organise les apprentissages en lien avec les programmes définis par le Ministère de l'Education Nationale. Elle définit le projet d'établissement et les activités qui en découlent.

L'équipe enseignante travaille en collaboration avec des partenaires extérieurs (parents, paroisse, orthophonistes, médecins, psychologues...) pour suivre chaque enfant et le faire grandir au mieux. Elle met en place un règlement intérieur et fait en sorte de le faire respecter.

L'O.G.E.C. (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)

Il est composé de membres bénévoles, parents d'élèves ou non de l'école. Trois domaines principaux lui sont confiés :

- La gestion économique et financière : il reçoit des fonds publics (de la mairie de Saint Thégonnec Loc Eguiner) et des fonds privés (rétribution des familles) et assure la vie matérielle et financière de l'établissement.
- La gestion sociale : l'O.G.E.C. est employeur du chef d'établissement et du personnel assurant l'entretien des locaux ainsi que l'accueil et l'accompagnement des enfants.
- La gestion immobilière : l'O.G.E.C. a la charge de l'entretien des bâtiments scolaires, de leur agrandissement si nécessaire.

Le président est actuellement Mr Jean Christophe Le Menn.

L'A.P.E.L. (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)

Elle est composée de parents d'élèves bénévoles. Divers rôles lui sont dédiés :

- Représenter les parents d'élèves au sein de la communauté éducative.
- Animer la vie de la communauté éducative.
- Soutenir les projets pédagogiques initiés par l'équipe enseignante.
- Informer les familles sur la vie de l'établissement.

L'association organise également chaque année des actions (vente de chocolats et de sapins à Noël, organisation de manifestations telles que la soirée raclette, le kig ar farz, la kermesse...) qui permettent de financer en partie les sorties pédagogiques, le voyage scolaire des CM, l'achat de matériel pédagogique...

La présidente est actuellement Mme Rachel Nicolas.

L'école du Sacré Coeur, c'est :

5 classes cette année et une classe d'adaptation (avec une enseignante spécialisée).

L'équipe enseignante

Isabelle Bihan en TPS, PS et MS : 28 élèves

Lenaïg Fouqueray Lepage en GS/CP : 22 élèves

Michèle Guidal Morvan (remplacée par Yasmina Poho) en CE1/CE2 : 22 élèves

Emmanuelle Laurent et Thomas Lecardonnel en CE2/CM1 : 22 élèves

Olivier Hameury et Emmanuelle Laurent en CM1/CM2 : 24 élèves

Laëtitia Kerbirou, enseignante spécialisée, pour le poste d'adaptation

La direction : Olivier Hameury (décharge de direction le jeudi)

Les projets

De nombreux projets sont menés tout au long de l'année, en lien avec les programmes définis par le Ministère de l'Education Nationale et le projet de l'établissement :

- Bibliothèque à l'école, partenariat avec la médiathèque de la commune ; étude d'œuvres de littérature de jeunesse tout au long de la scolarité, projets d'écriture, lecture d'œuvres des élèves de CM et CE aux élèves de maternelle (projets inter classes...)
- Sensibilisation à l'anglais en maternelle puis enseignement de l'anglais à partir du CP et de l'allemand en CM2.
- Sensibilisation au respect de l'environnement (biodiversité, développement durable) : projet des aires terrestres éducatives en CM
- Visite de musée
- Classe de découvertes en CM tous les deux ans : classe découverte en Anjou cette année (au mois d'avril 2021).
- Natation pour les classes de la GS au CM2 (une dizaine de séances par niveau).
- Partenariat avec le collège Sainte Marie (lien CM2 – 6^{ème}) : opération « classe-actus », travail au CDI...
- Spectacles réalisés par les enfants (Chants de Noël, kermesse).
- Rencontres sportives.
- Actions caritatives (course ELA...)

➤ La pastorale

En maternelle, CP et CE1, il s'agit d'un éveil à la foi qui s'exprime au travers d'échanges et de célébrations. Du CE2 au CM2, un temps de culture chrétienne est proposé une fois par semaine.

De la catéchèse est proposée aux enfants qui le souhaitent à partir du CE2 pour la préparation à la première communion.

Les enfants sont invités à partager des moments particuliers lors de célébrations, réalisées en lien avec la paroisse de Landivisiau.

Le fonctionnement

➤ Les horaires de classe :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 45 – 12 h 00 puis 13 h 30 – 16 h 30
- Pas de classe le mercredi
- En maternelle, accueil dans les classes par les enseignants à partir de 8 h 35
- En élémentaire, accueil dans les classes par les enseignants à partir de 8 h 35 et dans la cour à partir de 13 h 20.

➤ Les horaires de la garderie :

La garderie n'est pas assurée à l'école. Elle se déroule au centre d'accueil périscolaire de l'EPAL.

Les horaires sont les suivants : Matin : 7h30 – 8h45. Soir : 16h30 – 19h00.

Pour toute information sur les inscriptions et les tarifs, merci de prendre contact avec le centre et sa référente Mme Gwenaëlle Mescam au 02.98.79.68.65

➤ La restauration

Les élèves de l'école déjeunent au restaurant scolaire de la municipalité.

Les tarifs des repas sont les suivants (tarif 2020 – 2021) :

Maternelle : 3.33 € (élèves de la commune) 3.70 € (élèves hors commune)

Primaire : 3.53 € (élèves de la commune) 3.90 € (élèves hors commune)

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la responsable du service pôle enfance/ jeunesse et restauration scolaire : Mme Stéphanie Cabon.

➤ Les tarifs de la scolarité :

Le coût de la scolarisation comprend la contribution familiale et l'assurance scolaire obligatoire.

Elle s'élève à 28 € par mois (sur 10 mois : septembre à juin) pour un élève de maternelle et pour un élève de primaire (règlement possible par chèque, espèces ou prélèvement - sans frais supplémentaire).

La gratuité, pour la contribution scolaire, s'applique pour le 3^{ème} enfant de la famille inscrit dans l'établissement.

Les sorties scolaires sont facturées en plus.

Vous souhaitez des renseignements supplémentaires ?

Le chef d'établissement, Olivier Hameury, se tient à votre disposition, par téléphone ou par mail, pour convenir d'un rendez-vous.

Pour inscrire votre enfant, la fiche d'inscription est à compléter. Elle doit être accompagnée des photocopies du livret de famille (page de l'enfant et page des parents), des photocopies du carnet de santé (pages des vaccins) ainsi que d'un certificat de radiation pour les enfants déjà inscrits précédemment dans un autre établissement scolaire.

Contact => Tél. : 02.98.79.40.43

e-mail : eco29.sc.st-thegonnec@enseignement-catholique.bzh